

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

SIEGE SOCIAL AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 06-07-2016.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 06-07-2015. Il était composé de 40 000 titres AMEN BANK et de et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 06-07-2016, ce contrat était composé de 89 106 titres AMEN BANK et de 123 190.040 dinars de liquidité ,en tenant compte de l'augmentation de capital de l'AMEN BANK par incorporation de réserve le 01-08-2016,le stock final est de 92 818 titres AMEN BANK.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 21-09-2016 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de et de 1 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.